



VOUS AVEZ DIT « PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE ? »

« Qu'est-ce qu'un parc naturel régional ? A quoi sert-il ? » Vous avez sûrement déjà entendu (ou posé) ces questions...

Un parc naturel régional est un territoire vivant, riche d'un patrimoine et d'une biodiversité remarquables. C'est aussi et avant tout des habitants fiers et investis. En France, il existe 48 parcs, en Lorraine, ils sont trois : le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le Parc naturel régional des Vosges du Nord et le Parc naturel régional de Lorraine, que vous vous apprêtez à découvrir, ou que vous connaissez déjà très bien, et qui existe depuis près de 40 ans.

Situées de part et d'autre de l'axe Nancy-Metz, ses deux parties est et ouest mettent en valeur les richesses culturelles, environnementales, historiques et humaines du territoire lorrain.

Ici, on protège la faune, la flore et les paysages, on valorise le patrimoine bâti, on encourage les projets culturels et touristiques, on se rencontre, on agit ensemble et on fait vivre avec passion sa commune!

Ces pages vous expliquent les missions d'un Parc, qui est une véritable hulle de vie tournée vers l'avenir dans le respect des hommes, de la faune et de la flore. Vous y trouverez la carte d'identité du Parc naturel régional de Lorraine, son « ADN », des exemples de ses actions, bref, l'essentiel qui fait qu'une « autre vie s'invente ici ».

Bonne rencontre!

Thibaut VILLEMIN Président du Parc naturel régional de Lorraine Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine



PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE SA CARTE D'IDENTITÉ, SON ADN!







Le Parc c'est...

- >> 188 communes qui font vivre leur territoire
- >> 76 000 habitants du Parc qui aiment y vivre
- >> 220 000 hectares de biodiversité
- >> 6 grands types de milieux : zones humides, cours d'eau, prairies, zones salées, pelouses calcaires et forêts.
- >> Une grande diversité d'espèces : le butor étoilé, le crapaud sonneur à ventre jaune, le héron cendré, la rainette, l'œillet splendide, la salicorne...
- >> 16 sites Natura 2000 : des sites considérés comme joyaux de la biodiversité au niveau européen
- >> 2 zones humides labellisées « Ramsar », c'est-à-dire reconnues à l'échelle internationale : les étangs de Lindre et de Lachaussée
- >> Un territoire fort d'un patrimoine historique et architectural exceptionnel (châteaux, églises, abbayes, étangs, fontaines ou encore maisons traditionnelles)
- >> des ressources naturelles qui ont participé au développement économique de la Lorraine : le sel (Salines royales de Dieuze), la pierre (Carrière d'Euville)...
- >> un terroir gourmand : la mirabelle bien sûr, mais aussi le fuseau lorrain, les vins AOC...
- >> un syndicat mixte et des partenaires au service du territoire et de ses habitants
- >> une équipe et une ingénierie au service du territoire, de ses acteurs et habitants pour accompagner leurs projets innovants

Les 188 communes du Parc

MEURTHE-ET-MOSELLE

ANDILLY
ANSAUVILLE
ARNAVILLE
BAYONVILLE-SUR-MAD
BEAUMONT
BELLEVILLE
BERNECOURT
BOUCQ
BOUILLONVILLE
BRULEY
BRUVILLE

BRUVILLE
CHAMBLEY-BUSSIERES
CHAREY
DAMPVITOUX
DIEULOUARD
DOMFVRF-FN-HAYF

DOMEVRE-EN-HAYE DOMMARTIN-LA-CHAUSSEE ECROUVES

ESSEY-ET-MAIZERAIS EUVEZIN FEY-EN-HAYE FLIREY GEZONCOURT GRISCOURT GROSCOURT

HAGEVILLE
HAMONVILLE
HANNONVILLE-SUZEMONT

JAULNY JEZAINVILLE

LAGNEY
LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG
LIMEY-REMENAUVILLE

LIRONVILLE LUCEY

MAIDIERES MAMEY

MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS MANONCOURT-EN-WOEVRE

MANONVILLE MARBACHE MARS-LA-TOUR MARTINCOURT

MENIL-LA-TOUR MINORVILLE MONTAUVILLE

NORROY-LES-PONT-A-MOUSSON NOVIANT-AUX-PRES

ONVILLE
PAGNEY-DERRIERE-BARINE
PAGNY-SUR-MOSELLE

PANNES PRENY

PUXIEUX REMBERCOURT-SUR-MAD

ROGEVILLE ROSIERES-EN-HAYE ROYAUMEIX

ROYAUMEIX SAINT-JULIEN-LES-GORZE

SAIZERAIS SANZEY SEICHEPREY SPONVILLE THIAUCOURT-REGNIEVILLE TREMBLECOURT TRONDES TRONVILLE VANDELAINVILLE VIEVILLE-EN-HAYE

VILCEY-SUR-TREY VILLE-SUR-YRON VILLECEY-SUR-MAD VILLERS-EN-HAYE VILLERS-SOUS-PRENY WAVILLE XAMMES

XONVILLE MEUSE

APREMONT-LA-FORET
BENEY-EN-WOEVRE
BONCOURT-SUR-MEUSE
BONZEE

BOUCONVILLE-SUR-MADT BROUSSEY-RAULECOURT BUXIERES-SOUS-LES-COTES CHAILLON

CHAILLON
COMBRES-SOUS-LES-COTES
DIEUE-SUR-MEUSE
DOMMARTIN-LA-MONTAGNI

DOMPIERRE-AUX-BOIS
EUVILLE
FREMEREVILLE-SOUS-LES-COTES
ERES ES EN WOFFEE

FRESNES-EN-WOEVRE GENICOURT-SUR-MEUSE GEVILLE GIRAUVOISIN

HAN-SUR-MEUSE HANNOVILLE-SOUS-LES-COTES

HAUDIOMONT HERBEUVILLE HEUDICOURT-SOUS-LES-COTES LACHAUSSEE

LACHAUSSEE LACROIX-SUR-MEUSE LAHAYVILLE LAMORVILLE

LES EPARGES LOUPMONT MECRIN MOUILLY

NONSARD-LAMARCHE PONT-SUR-MEUSE RAMBUCOURT RANZIERES RICHECOURT

ROUVROIS-SUR-MEUSE RUPT-EN-WOEVRE SAINT-JULIEN-SOUS-LES-COTES SAINT-MAURICE-SOUS-LES-COTES

SAINT-REMY-LA-CALONNE SAULX-LES-CHAMPLON SEUZEY SOMMEDIEUE THILLOT

THILLOT TRESAUVAUX TROYON VALBOIS VARNEVILLE

VALBOIS VARNEVILLE VAUX-LES-PALAMEIX VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL VIGNOT XIVRAY-ET-MARVOISIN

MOSELLE

ALBESTROFF
ANCY-SUR-MOSELLE
ASSENONCOURT
AVRICOURT
AZOUDANGE
BELLES-FORETS
BLANCHE-EGLISE
BOURDONNAY
CHATEAU-VOUE
DESSELING
DONNELAY
DORNOT

DESSELING
DONNELAY
DORNOT
FENETRANGE
FRIBOURG
GELUCOURT
GONDREXANGE
GORZE
GRAVELOTTE
GUERNANGE-LE:

GUEBLANGE-LES-DIEUZE GUERMANGE HAMPONT HARAUCOURT-SUR-SEILLE INSVILLER JUVELIZE

LAGARDE
LANGUIMBERG
LIDREZING
LINDRE-BASSE
LOUDREFING
MAIZIERES-LES-VIC

MARSAL
MITTERSHEIM
MORVILLE-LES-VIC
MOUSSEY
MOYENVIC
MULCEY
MUNSTER

NEBING NOVEANT-SUR-MOSELLE OBRECK

OMMERAY RECHICOURT-LE-CHATEAU RENING

REZONVILLE
RORBACH-LES-DIEUZE
SAINT-MEDARD
SOTZELING
TARQUIMPOL
TORCHEVILLE
VAL-DE-BRIDE

VAL-DE-BRIDE
VAUX
VIC-SUR-SEILLE
VIONVILLE
WUISSE
ZARBELING

Êtes-vous dans le Parc naturel régional de Lorraine ?

Si vous habitez dans l'une des communes citées ci-dessous, vous êtes au cœur du Parc naturel régional de Lorraine. Bienvenue! Vous êtes sur un territoire vivant, sur lequel la biodiversité, la culture, les projets et le terroir sont mis à l'honneur.







Comment se dessine un Parc ?

Chacune des 188 communes du Parc a choisi d'en faire partie et, de ce fait, a agrandi le périmètre du Parc. Pour cela, les communes ont signé une charte d'engagement qui indique leurs orientations en matière d'environnement, d'éducation, d'aménagement du territoire, de tourisme et de culture. Vivre dans un Parc, c'est vivre ensemble et faire vivre son territoire avec passion!

ET CONCRÈTEMENT, QUE FAIT LE PARC ?

Le Syndicat Mixte du Parc et ses partenaires agissent et innovent au quotidien en faveur de la protection de l'environnement, de l'aménagement du territoire, du développement économique et social et de l'éducation et de la formation de ses habitants.

Protection de l'environnement

- >> gestion des sites naturels remarquables (Natura 2000...)
- >> préservation des ressources naturelles (eau, forêts...)
- >>> recensement et protection des espèces animales et végétales

Par exemple...

La préservation d'une espèce menacée : le crapaud sonneur

Le crapaud sonneur fait l'objet d'un suivi de populations sur le territoire du PnrL depuis 2001. Des captures sont effectuées, ainsi que des prises photographiques de la face ventrale, comme s'il s'agissait d'empreintes digitales. Cette espèce étant en régression, le PnrL encourage la préservation de ses lieux de vie (petites mares ...) auprès des communes et des agents forestiers notamment.

La reconstitution des équilibres écologiques

Depuis 2005, le Syndicat Mixte du Parc travaille avec Réseaux Ferrés de France à la mise en place de passages sur la ligne à grande vitesse pour que la faune et la flore puissent la franchir. Il restaure les équilibres écologiques en participant à la gestion des sites naturels, en créant des mares... Ce travail s'effectue en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, les départements, les communes, les habitants...





Éducation et formation

- >>> sensibiliser les jeunes à la préservation de l'environnement faire connaître le territoire à ses habitants
- >> diffuser auprès de tous les « éco pratiques » (covoiturage, réduction des consommations d'eau et d'énergie...)

Par exemple...

La formation des jeunes à l'environnement et au territoire

Le réseau éducation, initié par le Syndicat Mixte du Parc et fort de ses 40 partenaires, permet chaque année d'accueillir 40 000 élèves pour des journées et séjours de sensibilisation à la préservation de l'environnement et à la connaissance du territoire.

La fête de l'éco-mobilité à Vic-sur-Seille

Agir pour la diminution des gaz à effet de serre, c'est l'engagement de 17 communautés de communes qui ont adhéré au Plan Climat Territorial du Parc. La fête de l'éco-mobilité est l'une des actions menées dans ce cadre qui contribuent à l'information du grand public.





Développement économique et social

- >>> Favoriser le développement d'une économie durable de proximité (tourisme durable et écotourisme, agriculture bio, boutiques du Parc...)
- >> Encourager la production d'énergies renouvelables
- >>> Favoriser le lien social et le vivre ensemble (offre culturelle de proximité pour tous, rencontres-débats...)

Par exemple...

Le développement d'un tourisme de nature

Le Parc accompagne le développement d'une offre de tourisme de nature et respectueuse de l'environnement (itinérance douce, tourisme ornithologique, hébergements nature...). Il associe les partenaires publics et privés pour constituer une destination touristique durable au coeur de la Grande Région.

La culture près de chez vous

Le Syndicat Mixte du Parc accompagne des porteurs de projets afin de constituer une véritable saison culturelle en milieu rural, avec des spectacles, expositions... dans divers domaines artistiques (musique, théâtre, cinéma, arts plastiques...) et pour tous les publics.







Aménagement du territoire

- >> accompagnement des communes du Parc dans l'aménagement durable du territoire
- >> préservation du patrimoine bâti lorrain
- >> restauration et valorisation des paysages emblématiques

Par exemple...

L'accompagnement des projets éco-responsables

Le Syndicat Mixte du Parc soutient les communes et les porteurs de projets afin de rechercher une qualité architecturale, environnementale et paysagère dans leurs projets d'aménagements. Il les accompagne pour faire émerger des réalisations exemplaires en termes de qualité mais aussi de réponses apportées aux enjeux du développement durable, par exemple en apportant son conseil sur le choix de matériaux innovants ou de plantes locales.

Le conseil aux communes pour un urbanisme durable

Le Syndicat Mixte du Parc est partenaire des communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme. Outre un rôle de conseil et d'expertise, il veille à la traduction des orientations de sa Charte, afin de préserver le patrimoine naturel, paysager et bâti et de garantir ainsi un environnement de qualité aux habitants du territoire.







POUR ALLER PLUS LOIN

rendez-vous sur le site Internet du Parc naturel régional de Lorraine à l'adresse suivante : www.pnr-lorraine.com ou écrivez par mail à communication@pnr-lorraine.com

Photos: Pascal Bodez, Thierry Colin, Guillaume Colinmaire, Jérôme Dao, Maxime Duhoux, Laurent Godé, Clémentine Mervelet, Parc naturel régional de Lorraine, Jenny Saffroy. Illustrations: Anne Bronner, Claire Pelosato, Laurence Schluth.

Avec le soutien financier de :









Maison du Parc - Logis Abbatial Rue du Quai B.P. 35

www.pnr-lorraine.com